

# Cycle de journées d'échanges et d'information « Forêt, sol et eau, des alliés naturels »

## Regards sur les sols forestiers méditerranéens

### Sensibiliser les acteurs du secteur forestier aux fonctions et services des sols : une formation proposée par le projet IPR-Sol

par Julien FIQUEPRON (CNPF)

Les sols forestiers assurent des fonctions vitales et sont soumis à de multiples pressions. Face à ces enjeux, des outils de diagnostic ont bien été développés, mais restent sous-utilisés sur le terrain. Le projet IPRSol – identifier pour prévenir et réduire les risques de dégradation des sols forestiers – a ainsi été conçu pour améliorer la diffusion des diagnostics de qualité des sols, en s'appuyant sur un réseau de référents, capables à la fois de réaliser ces diagnostics et de transmettre leur savoir-faire. Le projet IPRSol a notamment permis de concevoir les supports pédagogiques, grâce à une forte implication de l'ONF, d'Eco-Sustain et de l'AFES, et de former une trentaine de référents « indicateurs de la qualité des sols forestiers ». Les supports pédagogiques sont conçus pour être utilisés librement par les référents. Le projet IPRSol suite vise à pérenniser l'offre de formation pour les référents, actualiser les documents pédagogiques et animer les communautés des formateurs et des référents. Un groupe de 10 formateurs a effectivement été mis en place en 2025, il constitue le club « sols forestiers » de l'observatoire des forêts françaises (<https://observatoire.foret.gouv.fr/>).

La formation IPRSol porte sur la description des sols forestiers et la réalisation de quatre diagnostics de qualité des sols forestiers afin d'adapter la gestion des forêts aux potentialités et aux contraintes de chaque type de sol. Il s'agit des diagnostics de sensibilité à l'export des menus bois, au tassemement, à l'érosion et à la sécheresse, disponibles dans l'application For-Eval. Les référents sont également accompagnés par les partenaires du projet dans la co-construction d'ateliers de sensibilisation de différents acteurs (propriétaires, gestionnaires forestiers...) à la préservation des sols forestiers. La formation se compose d'une partie théorique en ligne, dispensée sur 6 semaines avec la supervision d'un formateur, puis d'une partie pratique de 2 jours sur le terrain. Plusieurs sessions de formation seront potentiellement organisées pour de nouveaux référents en 2026 : dans les régions AURA, Occitanie, Hauts de France, Grand-Est et Bourgogne-Franche-Comté.

Les projets IPRSol, coordonné par Ecosustain, et IPRSol suite, coordonné par l'AFES et le CNPF, en partenariat avec l'ONF et Chambre d'Agriculture France, ont bénéficié du soutien financier de l'Ademe. IPRSol suite prend place dans le cadre du Plan d'action sols forestiers.

On peut suivre l'actualité du projet sur le site de l'AFES :

<https://www.afes.fr/nos-missions/reconnaitre-et-federer/reseau-des-referents-qualite-des-sols-forestiers/>